



LE CONFORT ET LES ÉCONOMIES EN PRIME

www.grandlyon.com



GRANDLYON
la métropole

PASSEZ AU CHAUFFAGE AU BOIS NOUVELLE GÉNÉRATION

Le chauffage au bois résidentiel est responsable de 25 % des émissions de particules fines sur le territoire métropolitain.

Le bois est une énergie renouvelable mais qui génère des particules fines nocives pour la santé lorsque sa combustion est mauvaise. C'est le cas pour certains équipements ancienne génération, comme les cheminées à foyer ouvert ou les poêles à bois datant d'avant 2002.

Avec la Prime Air Bois, la Métropole de Lyon s'engage pour réduire la pollution de l'air !

? UNE PRIME POUR QUOI ?

La Prime Air Bois est une aide financière destinée à tout habitant de la Métropole de Lyon qui souhaite remplacer son ancien système de chauffage au bois par un équipement labellisé « Flamme Verte » plus performant et surtout moins polluant. La prime de base est de **1 000 €**. Elle peut être portée à **2 000 €** pour les ménages aux revenus modestes (critères Anah).

[Plus d'informations sur
www.grandlyon.com/primeairbois](http://www.grandlyon.com/primeairbois)



? POURQUOI CHANGER DE CHEMINÉE OU DE POÊLE ?

Source de plaisir, état d'esprit ou mode de vie... Quel que soit son intérêt pour le chauffage bois, il existe au moins trois bonnes raisons de changer pour un équipement nouvelle génération.

+ plus de confort

Un foyer fermé performant diffuse plus de chaleur plus longtemps.

+ plus d'économies

Un foyer fermé performant **consomme 7 fois moins de bois** qu'un foyer ouvert.

- moins de pollution

Un foyer fermé performant émet jusqu'à 30 fois moins de particules fines.

(Gain d'émissions de PM¹⁰ d'un matériel labellisé Flamme Verte par rapport à un foyer ouvert).

? COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

- ✓ Être un particulier, habitant dans l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon ;
- ✓ Occuper une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans ;

- ✓ Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002 ;
- ✓ Choisir un nouveau poêle ou un insert disposant au minimum du label Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent* (liste des appareils labellisés Flamme Verte disponible sur www.flammeverte.org) ;

flamme
VERTE

- ✓ Faire réaliser votre installation par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) Quali'Bois par Qualit'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel) ;
- ✓ Vous engager à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.

* L'équivalence au label Flamme Verte 7 étoiles est évaluée au cas par cas à partir des caractéristiques techniques de l'appareil. Merci de contacter l'Espace INFO ENERGIE pour plus de renseignements.

! ATTENTION

- Une seule prime est accordée au bénéficiaire !
- Les dossiers de demande Prime Air Bois doivent être déposés une fois les travaux réalisés.



La Prime Air Bois est compatible avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et l'éco-prêt à taux zéro. D'autres aides existent pour améliorer les performances énergétiques de votre logement, comme ECORENO'V. Plus d'informations sur www.grandlyon.com/ecorenov

BÉNÉFICIEZ DE LA PRIME AIR BOIS

ACCOMPAGNEMENT RENSEIGNEMENT

Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de la prime, vous avez besoin d'un conseil pour remplir votre dossier de demande d'aide ou vous renseigner sur les différents appareils éligibles, contactez les conseillers énergie à l'ALEC Lyon.

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC Lyon)

Espace INFO ENERGIE
Rhône - Métropole de Lyon
14, place Jules Ferry
Gare des Brotteaux - 69006 Lyon
Tél. 04 37 48 25 90
contact@infoenergie69-grandlyon.org

RETRAIT/DÉPÔT DU DOSSIER D'AIDE

Vous souhaitez obtenir un dossier de demande d'aide :
www.grandlyon.com/primeairbois

Vous souhaitez déposer une demande :



Par courrier

Métropole de Lyon / Prime Air Bois
20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03



Par mail

primeairbois@grandlyon.com

Métropole de Lyon

20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com



GRANDLYON
la métropole

Avec le soutien financier de :

